

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2007-11-14

Date de Convocation :
2 novembre 2007

Nombre de délégués : 30
Présents : 26
Absents : 4
Votants : 26

**Objet : Convention
de Prestation de
Service Ordinaire**

L'an **deux mil sept**, le 12 novembre à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier .

Etaient présents :

N. Liévens ; G. Bolac ; P. Leromain ; D. Mélou ; E. Lefèbvre ; D. Costa ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; C. Boucher ; D. Pautrat , C. Renaux ; B. Perrot ; G. Fournier ; B. Letellier ; J-C. Goyer ; G-R. Legeay ; E. Gambuto ; D. Chéron ; C. Matelet ; J-C Lavigne ; Y. Relier ; G. Maufrais ; P. Dumas ; T. François ; C. Deseyne ; D. Baubion

Etaient absents excusés : C. de Vimal ; J. Segui ; J. Techer

Etaient absents non suppléés : C. deVimal ; J. Segui ; J. Techer ; M. Maisons

Pouvoirs : Néant

Vu l'article 2-IV-2 des statuts de la Communauté de Communes, relatifs à la compétence enfance jeunesse

Considérant les conventions de prestation de service ordinaire proposée par la Caisse d' Allocation Familiale d'Eure et Loir

Après avoir entendu toutes les explications nécessaires et en avoir délibéré, le Conseil communautaire

Autorise le Président à signer les conventions considérées annexées à la présente délibération

Le Président,

Certifié exécutoire
Reçu en Sous Préfecture le :
Publié ou Notifié le :